



Régularisation facture et délai ?

Par **Tipou**, le **23/01/2025** à **09:57**

Bonjour,

Mon ancien fournisseur d'électricité m'a envoyé une demande de régularisation ce mois ci (1/1/2025) pour les mois de septembre, octobre et novembre 2022.

Il avait bien accès à mes informations puisque fournisseur de la résidence avec accès aux compteurs. Lorsque je lui indique que le délais est dépassé il m'indique que la régularisation de départ date du 24/1/2024 pour une sortie du logement au 6/11/2023. Je n'ai cependant reçu aucune demande de régularisation le 24/1/2024 et lui répond que le délais est dépassé.

Il m'indiqué a son tour que le courrier de ce mois ci (1/1/25) est une relance et qu'ils sont largement dans les temps.

Est il dans son bon droit?

Je trouve ça très tardif de régulariser sur une période de plus deux ans auparavant..

Merci pour votre aide le montant demandé est assez élevé..